

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Victoriaville | 39062 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Catherine Ouellet, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Victoriaville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 3 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	33
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	34
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	35
Situation financière par organismes	36
Charges par objets	37
Excédent (déficit) accumulé	38
Avantages sociaux futurs	42

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

RAPPORT

Aux membres du conseil de la "VILLE DE VICTORIAVILLE"

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la "VILLE DE VICTORIAVILLE", qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la "VILLE DE VICTORIAVILLE" inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états consolidés

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le « Rapport du maire - Faits saillants du rapport financier 2023 », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

RAPPORT

Nous avons obtenu le «Rapport du maire - Faits saillants du rapport financier 2023» avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la "VILLE DE VICTORIAVILLE" ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la "VILLE DE VICTORIAVILLE".

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

RAPPORT

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la "VILLE DE VICTORIAVILLE" à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PELLERIN AUBERT RAMSAY PROVENCHER INC.
PAR SAMUËL MOREAU, CPA AUDITEUR
VICTORIAVILLE, LE 3 JUIN 2024.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	88 599 700	80 586 987	76 649 169
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 910 400	4 953 222	4 823 467
Quotes-parts	3			
Transferts	4	6 585 500	19 265 581	23 217 194
Services rendus	5	6 874 138	5 731 118	6 785 985
Imposition de droits	6	2 974 300	4 632 948	4 426 010
Amendes et pénalités	7	1 368 000	1 069 389	1 180 199
Revenus de placements de portefeuille	8	100 000	1 388 623	457 494
Autres revenus d'intérêts	9	373 000	498 523	415 219
Autres revenus	10	1 023 225	2 128 770	4 428 509
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	112 808 263	120 255 161	122 383 246
Charges				
Administration générale	14	13 066 036	12 888 995	11 993 169
Sécurité publique	15	13 003 184	13 865 622	13 295 635
Transport	16	25 658 247	28 435 627	25 561 271
Hygiène du milieu	17	26 431 980	27 243 407	25 264 765
Santé et bien-être	18	1 799 170	3 682 453	1 707 722
Aménagement, urbanisme et développement	19	8 350 891	7 230 002	6 717 069
Loisirs et culture	20	19 546 732	19 872 976	19 840 683
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	3 949 859	3 367 769	2 835 945
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	111 806 099	116 586 851	107 216 259
Excédent (déficit) de l'exercice	25	1 002 164	3 668 310	15 166 987
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		252 743 103	237 576 116
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		252 743 103	237 576 116
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		256 411 413	252 743 103

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	20 684 876	5 994 101
Débiteurs (note 5)	2	48 712 778	52 771 157
Prêts (note 6)	3	22 522	22 522
Placements de portefeuille (note 7)	4	25 129 739	1 495 846
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		20 325
	8	94 549 915	60 303 951
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		3 200 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	22 457 495	15 832 208
Revenus reportés (note 11)	12	26 966 323	2 261 029
Dette à long terme (note 12)	13	125 357 091	111 092 230
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	4 585 900	5 277 100
Autres passifs (note 14)	15	2 170 500	83 900
	16	181 537 309	137 746 467
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(86 987 394)	(77 442 516)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	337 756 556	324 832 149
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 876 759	2 196 353
Stocks de fournitures	20	2 706 945	2 220 238
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 058 547	936 879
	23	343 398 807	330 185 619
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	256 411 413	252 743 103
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	256 411 413	252 743 103
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	256 411 413	252 743 103

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 002 164	3 668 310	15 166 987
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	30 596 476)	36 574 768)
Produit de cession	3		3 900	56 764
Amortissement	4	15 102 100	17 668 306	16 444 664
(Gain) perte sur cession	5		(136)	(50 435)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	15 102 100	(12 924 406)	(20 123 775)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		319 593	159 416
Variation des stocks de fournitures	10		(486 707)	(310 109)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(121 668)	(432 227)
	13		(288 782)	(582 920)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	16 104 264	(9 544 878)	(5 539 708)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(77 442 516)	(71 920 968)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			18 160
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(77 442 516)	(71 902 808)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(86 987 394)	(77 442 516)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 668 310	15 166 987
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	17 668 306	16 444 664
Autres			
▪ Gain immo, cession promoteur & autres	3.1	(14 654)	(4 125 260)
▪ Réd. valeur placement	3.2	15 914	5 848
	4	21 337 876	27 492 239
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	4 058 379	3 404 968
Autres actifs financiers	6	20 325	47 376
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	8 711 887	(763 232)
Revenus reportés	8	24 705 294	549 795
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(691 200)	(106 100)
Propriétés destinées à la revente	10	319 594	159 416
Stocks de fournitures	11	(486 707)	(310 109)
Autres actifs non financiers	12	(121 668)	(432 226)
	13	57 853 780	30 042 127
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(30 581 958)	(32 499 944)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	3 900	56 764
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(30 578 058)	(32 443 180)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(85 864)	(85 864)
Remboursement ou cession	20	395 413	140 650
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(24 000 000)	()
Cession	22	40 643	508 057
	23	(23 649 808)	562 843
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	31 794 000	14 091 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(17 509 724)	(17 108 206)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(3 200 000)	3 200 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(19 415)	86 002
Autres			
▪	28.1		
	29	11 064 861	268 796
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	14 690 775	(1 569 414)
Solde déjà établi	31	5 994 101	8 046 428
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		(482 913)
Solde redressé	33	5 994 101	7 563 515
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	20 684 876	5 994 101

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Victoriaville est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ, c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants : Taxibus Victoriaville et la Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif aux titres des sites contaminés, du passif au titre des obligations de mise hors service des immobilisations, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'escompte, d'émission et de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices ne tiennent pas compte des montants de refinancements à moins que la Ville prévoit de faire un paiement par anticipation dans l'année du refinancement.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus comme « Autres contributions de promoteurs » pour les travaux de troisième étape à l'égard d'ententes relatives à des travaux municipaux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par l'entente.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes ou moindre dans l'éventualité où la durée de vie estimative serait inférieure :

Infrastructures : 15 à 40 ans

Bâtiments : 15 à 40 ans

Véhicules : 3 à 20 ans

Ameublement et équipement de bureau : 5 à 10 ans

Machinerie, outillage et équipement : 10 à 20 ans

Autres : 1 à 40 ans

Les œuvres d'art ne sont pas constatées à titre d'immobilisations dans les états financiers de la Ville, mais passées en charge au cours de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus ;
- Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus de transfert

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : selon la durée de vie utile restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'une OMHS;
- Autres :
 - pour l'utilisation du stade de baseball : selon la durée initiale prévue dans l'entente, soit 25 ans ;

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, et les mutations sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes et autres passifs financiers sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-values.

La ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouverts.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la ville tient notamment compte des facteurs suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût ;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles ;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

J) Autres éléments

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la ville, à l'exception de la divulgation par voie de note des risques découlant des instruments financiers (note 25).

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

Postes des états financiers	2023
Immobilisations corporelles	2 086 600 \$
Autres passifs – passif au titre des obligations de mise hors service des immobilisations	(2 086 600\$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	2 086 600 \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	(2 086 600\$)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	20 684 876	5 994 101
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	20 684 876	5 994 101
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	20 684 876	5 994 101
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 109 136	1 499 686
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	9 129 000	7 302 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	3 307 755	2 928 298
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		7 287
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	28 986 644	33 166 102
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	10 320 585	12 882 188
Organismes municipaux	13	532 461	424 963
Autres			
▪ Contribuables	14.1	3 782 306	2 312 456
▪ Droits de mutation	14.2	1 783 027	1 049 863
	15	48 712 778	52 771 157
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	19 469 031	16 826 096
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	19 469 031	16 826 096
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	265 552	232 245
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	355 005	397 424
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	18 667 278	17 687 344
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 981 642	1 254 277
Ministère de la Culture et des Communications	25	624 286	556 478
Autres ministères/organismes	26	7 358 433	13 270 579
	27	28 986 644	33 166 102

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	22 522	22 522
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	22 522	22 522
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	633 069	958 531
Autres placements	34	24 496 670	537 315
	35	25 129 739	1 495 846
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	24 000 000	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		20 325
	40		20 325

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 000 \$, au taux préférentiel, renégociable annuellement.

La Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville dispose de deux marges de crédit autorisées du montant de 100,000\$ et de 450,000\$. Ces deux marges possèdent les mêmes conditions, soit au taux préférentiel majoré de 3%, et sont remboursables sur demande. Pour ces deux emprunts, les conventions de crédit ne prévoient aucune date fixe de renégociation, cependant en vertu des conventions, les créanciers peuvent exiger en tout temps la renégociation des emprunts bancaires.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	10 255 381	4 333 368
Salaires et avantages sociaux	42	5 009 853	4 570 921
Dépôts et retenues de garantie	43	2 255 167	3 472 279
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Gouv. du Qc et ses entreprises	45.1	1 491 045	1 159 396
▪ Organismes municipaux	45.2	1 483 362	1 286 666
▪ Intérêts courus sur dette LT	45.3	1 078 158	702 115
▪ Centres de services scolaires	45.4	62 280	
▪ Autres courus et passifs	45.5	822 249	307 463
	46	22 457 495	15 832 208

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	2 048	30
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		129 556
Autres			
▪ Projet habitation (MAMH)	52.1		1 003 560
▪ Entente dével. culturel (MCC)	52.2	42 526	87 222
▪ Plan climatique de Victoriaville (MELCCFP)	52.3	25 053 692	
▪ Divers	52.4	447 129	333 903
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	138 096	148 951
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58	55 176	55 176
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Util. stade baseball CSSBF	60.1	302 089	326 096
▪ Divers	60.2	925 567	176 535
	61	26 966 323	2 261 029

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,75	2024	2051	62	124 383 000	109 858 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1,52	1,52	2024	2024	68	626 584	680 355
Autres	7,50	7,50	2024	2024	69	1 236 111	1 423 064
					70	126 245 695	111 961 419
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(888 604)	(869 189)
					72	125 357 091	111 092 230

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	9 142 000	627 380	1 236 111	11 005 491
2025	74	9 295 000			9 295 000
2026	75	8 767 000			8 767 000
2027	76	8 523 000			8 523 000
2028	77	8 462 000			8 462 000
2029 et plus	78	80 194 000			80 194 000
	79	124 383 000	627 380	1 236 111	126 246 491
Intérêts et frais accessoires	80	()	796	()	796
	81	124 383 000	626 584	1 236 111	126 245 695

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 568 000)	(2 302 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(3 017 900)	(2 975 100)
	84	(4 585 900)	(5 277 100)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 094 000	2 492 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	73 700	174 600
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	86 800	85 200
	90	2 254 500	2 751 800

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	83 900	83 900
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	2 086 600	
Autres			
▪	94.1		
	95	2 170 500	83 900
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	2 086 600	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	2 086 600	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement les coûts de désamiantage des bâtiments.

L'établissement détient 4 bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 95 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	5,00 %
Période d'actualisation *	De 2 ans à 79 ans
Taux d'inflation	2,93 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 26 088 800 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	100 740 512	3 557 548	1 008 505	103 289 555
Eaux usées	103	135 036 973	5 599 993	757 211	139 879 755
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	148 967 825	6 720 592	4 348 454	151 339 963
Autres					
▪ Parcs, stationnements & autres	105.1	33 343 511	3 525 978	84 976	36 784 513
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	65 318 289	4 611 893	111 191	69 818 991
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 411 531	167 665	2 700	4 576 496
Ameublement et équipement de bureau	110	5 526 214	1 229 190	447 610	6 307 794
Machinerie, outillage et équipement divers	111	8 828 071	394 499	100 984	9 121 586
Terrains	112	11 151 416	461 082		11 612 498
Autres	113	1 472 579	589 999	103 512	1 959 066
	114	514 796 921	26 858 439	6 965 143	534 690 217
Immobilisations en cours	115	1 571 811	3 738 037		5 309 848
	116	516 368 732	30 596 476	6 965 143	540 000 065
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	27 294 866	2 822 874	1 008 505	29 109 235
Eaux usées	118	58 224 974	3 674 713	791 703	61 107 984
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	55 517 800	6 434 370	4 313 962	57 638 208
Autres					
▪ Parcs, stationnements & autres	120.1	13 429 598	1 629 838	121 328	14 938 108
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	24 602 503	1 743 311	74 839	26 270 975
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 951 426	222 945	2 700	2 171 671
Ameublement et équipement de bureau	125	3 958 517	499 446	447 610	4 010 353
Machinerie, outillage et équipement divers	126	5 928 546	533 816	97 221	6 365 141
Autres	127	628 353	106 993	103 512	631 834
	128	191 536 583	17 668 306	6 961 380	202 243 509
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	324 832 149			337 756 556
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	744 726			744 726
Amortissement cumulé	131	(14 894)	(29 789)		(44 683)
Valeur comptable nette	132	729 832			700 043

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	1 865 400	2 184 945
Autres	135	11 359	11 408
	136	1 876 759	2 196 353
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	1 876 759	2 196 353

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	144.1	290 925	302 354
▪ Divers	144.2	767 622	634 525
Autres			
▪	145.1		
	146	1 058 547	936 879

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location, des ententes de services pour le déneigement, des travaux en infrastructures ainsi que l'octroi de subventions, la Ville ainsi que les organismes de son périmètre comptable, se sont engagés à effectuer des versements pour un montant global de 23 621 715 \$. Les montants qui seront versés au cours des cinq prochains exercices sont estimés comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	18 475 368 \$ (1 465 015 \$ avec des organismes apparentés)
2025	2 280 399 \$ (843 178 \$ avec des organismes apparentés)
2026	1 173 316 \$ (621 238 \$ avec des organismes apparentés)
2027	913 455 \$ (621 238 \$ avec des organismes apparentés)
2028	779 177 \$ (621 238 \$ avec des organismes apparentés)

Traitement des matières résiduelles

De plus, la Ville de Victoriaville s'est engagée pour une période de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2024, pour le traitement des matières résiduelles. Le coût pour le traitement par tonne métrique pour le prochain exercice est de 82 \$ pour les déchets, 208 \$ pour les matières recyclables, 95 \$ pour les matières organiques et 34 \$ pour les redevances à l'enfouissement. Ces tarifs sont sujets à révision annuellement.

Entente de services pour la gestion de parc d'équipement roulant

Ensuite, la Ville de Victoriaville s'est engagée auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) en vertu d'une entente relative à la fourniture de services de gestion de parc d'équipement roulant venant à échéance en juillet 2024. Au terme de l'entente, celle-ci est renouvelable pour une période additionnelle de cinq ans.

La principale obligation de la Ville en vertu de cette entente concerne la location de véhicules clé en main. Les tarifs de location sont établis pour chaque véhicule loué en fonction de leur durée de vie utile, déterminée par le CGER. Le CGER a la possibilité d'indexer les tarifs de location au 1er avril de chaque année, sans toutefois dépasser le dernier IPC publié par Statistique Canada pour la province de Québec.

Advenant le cas où la Ville de Victoriaville ou le CGER souhaiterait mettre fin à l'entente à son échéance, les parties disposeraient d'un an pour négocier d'une convention de sortie qui déterminera les modalités selon lesquelles les parties termineront leur relation d'affaires. Cette convention de sortie devra entre autres prendre en considération le coût de relocalisation des unités appartenant au CGER qui ne serviront plus les besoins de la Ville. Le montant total versé au CGER au cours de l'exercice 2023 pour la gestion de son parc d'équipement roulant représente 3 773 114 \$ (incluant taxes). Annuellement, ce montant peut varier en fonction des ajouts et des retraits apportés à la flotte de véhicules loués ainsi que des réparations effectuées sur les véhicules, facturables au taux horaire.

20. Droits contractuels

Ententes intermunicipales

La Ville de Victoriaville a signé des ententes de services de loisirs dans lesquelles les entités s'engagent pour les années futures à verser une somme globale de 4 792 194 \$. La Ville de Victoriaville prévoit recevoir les sommes suivantes:

2024	1 145 464 \$
2025	1 179 828 \$
2026	1 215 223 \$
2027	1 251 679 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ententes de services avec la MRC et la Ville de Princeville

La Ville de Victoriaville a signé des ententes de services avec la MRC et la Ville de Princeville dans lesquelles celles-ci s'engagent pour la prochaine année à verser une somme globale de 530 203 \$. La Ville de Victoriaville prévoit recevoir la somme suivante:

2024	530 203 \$
------	------------

Fonds des municipalités pour la biodiversité

La Ville de Victoriaville a signé une entente d'adhésion au Fonds des municipalités pour la biodiversité. En vertu de cette entente, les montants versés par la Ville dans son Fonds lui donne un droit contractuel de recevoir une contribution de partenaires externes lors de la réalisation de projets approuvés. En date du 31 décembre 2023, les contributions que la Ville prévoit recevoir desdits partenaires totalisent 67 100 \$.

Subventions pluriannuelles

La Ville de Victoriaville reçoit annuellement du gouvernement du Québec des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés.

Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 4 789 151 \$ sur une période de 20 ans.

L'échéancier de ces subventions au cours des cinq prochains exercices est de 530 652 \$ en 2024, 499 342 \$ en 2025, 467 093 \$ en 2026, 435 769 \$ en 2027 et 403 478 \$ en 2028.

Programmes de subventions

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, la Ville de Victoriaville et le gouvernement du Québec ont signé des ententes dans lesquelles le gouvernement du Québec s'engage à verser une somme de 641 951 \$. La municipalité doit également investir des sommes de 71 718 \$ avant le 13 février 2024, 238 500 \$ avant le 31 décembre 2024 et 331 733 \$ avant le 7 juin 2026. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

Dans le cadre du plan de mise en oeuvre du plan pour une économie verte 2023, la Ville de Victoriaville et le Ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs ont signé une entente dans laquelle le gouvernement du Québec s'engage à verser une somme de 25 297 140 \$. La municipalité doit également investir une somme de 31 621 425 \$ avant le 31 août 2026. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

Dans le cadre d'un programme de subvention aux infrastructures récréatives et sportives, la Ville de Victoriaville, le gouvernement du Canada et du Québec ont signé une entente dans laquelle les gouvernements s'engagent à verser une somme de 1 431 784 \$. La municipalité doit également investir une somme de 2 147 891 \$ avant le 31 décembre 2028. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus.

Dans le cadre d'un programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, la Ville de Victoriaville, le Ministre de la culture et des communications et la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska (MRC) ont signé une entente dans laquelle le gouvernement et la MRC s'engagent à verser une somme de 525 000 \$. La municipalité doit également investir une somme de 525 000 \$ avant le 4 mars 2025. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, la Ville de Victoriaville et le Ministre de l'Emploi et du Développement social ont signé des ententes dans lesquelles le gouvernement du Canada s'engage à verser une somme de 100 000 \$. La municipalité doit également investir une somme de 100 000 \$ avant le 19 mars 2025. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪ Coop. des travailleurs de Théâtre B-F	149.1	350 000	239 470
	150	350 000	239 470
	151	350 000	239 470

Endettement total net à long terme

L'endettement total net à long terme de la Ville de Victoriaville inclut la quote-part dans la dette nette à long terme de la MRC d'Arthabaska relativement à leur participation dans la Société de développement durable d'Arthabaska et le centre administratif. La MRC détient un actif correspondant à la dette totale. Au 31 décembre 2023, le solde de la quote-part de la Ville de Victoriaville dans le solde de la dette à long terme de la MRC d'Arthabaska est de 6 902 496 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Ville est poursuivie en responsabilité civile dans plusieurs dossiers pour un montant total de 419 400 \$, suite à des événements survenus au cours des années 2018 à 2023.

Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

Les dépenses pour couvrir les réclamations seront affectées aux résultats dans l'année du règlement de la cause.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

L'organisme "Corporation récréative Victoriaville" n'est plus inclus dans les organismes consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidés. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes et les mutations), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation et les mutations, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Non en souffrance	45 005 579	50 481 441
Débiteurs en souffrance :		
Moins de un an	3 506 126	2 220 429
Entre un et deux ans	219 728	226 526
Plus de deux ans	31 811	27 946
	<hr/>	<hr/>
	48 763 244	52 956 342
Moins la provision pour créances douteuses	(265 552)	(232 245)
	<hr/>	<hr/>
	48 497 692	52 724 097

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

	2023	2022
Solde au début	232 245	271 154
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	81 066	74 886
Montants recouvrés	(47 760)	(78 620)
Montants radiés	-	(35 175)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	265 552	232 245

La Ville de Victoriaville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Placements de portefeuille

La ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

Au 31 décembre 2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	19 603 810	95 488	-	480 152	20 179 450
Intérêts courus à payer	1 073 433	-	-	-	1 073 433
Dettes	25 085 584	60 637 000	30 559 000	8 728 000	125 009 584
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black; margin-bottom: 5px;"/> 45 762 827	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black; margin-bottom: 5px;"/> 60 732 488	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black; margin-bottom: 5px;"/> 30 599 000	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black; margin-bottom: 5px;"/> 9 208 152	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black; margin-bottom: 5px;"/> 146 264 467

Au 31 décembre 2022

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	14 221 511	95 488	-	365 329	14 682 328
Intérêts courus à payer	697 402	-	-	-	697 402
Dettes	17 949 355	64 325 000	11 993 000	16 271 000	110 538 355
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	32 868 268	64 420 488	11 993 000	16 636 329	125 918 085

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à l'échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

Au 31 décembre 2023

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	18 871 570	18 871 570
Placements de portefeuille	24 000 000	-	24 000 000
Passifs financiers			
Dettes	125 009 584	-	125 009 584

Au 31 décembre 2022

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 140 996	5 140 996
Passifs financiers			
Dettes	110 538 355	-	110 538 355

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 196 400 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (89 500 \$ en 2022).

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel la ville est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de la ville à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Opérations entre apparentés

Subventions - aides au fonctionnement (organismes soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant)

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a octroyé des subventions à titre d'aide au fonctionnement à un organisme soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant. Les subventions octroyées totalisent 173 610 \$ et représentent des paiements de transferts discrétionnaires. Les subventions sont donc considérées être conclues à des valeurs différentes de celles qui auraient été établies si les parties n'avaient pas été apparentées.

Subventions - aides au fonctionnement (organismes soumis au contrôle partagé d'un ou des élus municipaux)

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a octroyé des subventions à titre d'aide au fonctionnement à divers organismes soumis au contrôle partagé de l'un ou de plusieurs de ses élus municipaux. Les subventions octroyées totalisent 1 324 930 \$ et représentent des paiements de transferts discrétionnaires. Les subventions sont donc considérées être conclues à des valeurs différentes de celles qui auraient été établies si les parties n'avaient pas été apparentées.

Entente de services avec la MRC d'Arthabaska

En vertu de différentes ententes de services conclues avec la MRC d'Arthabaska, la Ville de Victoriaville a constaté des services rendus totalisant 462 700 \$ au cours de l'exercice. Ce montant inclus les services rendus en lien avec l'entente de fibre optique, l'entente de services informatiques, l'entente de géomatique et l'entente de répartition incendie.

Il n'existe aucune valeur de marché reconnue pour ce type d'ententes.

Gratuités offertes

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a permis à un organisme soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant de louer gratuitement certaines de ses installations. Selon les tarifs de location de la Ville en vigueur pour l'exercice 2023, une somme totale de 207 200 \$ aurait dû être facturée à cet organisme.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a loué gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant certaines de ses installations récréatives et sportives. Selon les tarifs de location de l'organisme en vigueur pour l'exercice 2023, une somme totale de 189 300 \$ aurait dû être versée à cet organisme.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a permis à des organismes soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux de louer gratuitement certaines de ses installations. Selon les tarifs de location de la Ville en vigueur pour l'exercice 2023, une somme totale de 209 500 \$ aurait dû être facturée à ces organismes.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a loué gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux certaines de ses installations récréatives et sportives. Selon les tarifs de location de l'organisme en vigueur pour l'exercice 2023, une somme totale de 12 900 \$ aurait dû être versée à cet organisme.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a cédé gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux tous les droits de publicité à l'intérieur d'une de ses installations sportives représentant un montant de 200 000 \$ pour l'année 2023.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a cédé gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux ses droits de concessions alimentaires à l'intérieur d'une de ses installations sportives représentant un montant de 149 300 \$ pour l'année 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	76 707 274	79 451 700	80 711 298		80 586 987
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 823 467	4 910 400	4 953 222		4 953 222
Quotes-parts	3					
Transferts	4	6 171 746	6 585 500	8 030 743	6 091 358	8 770 520
Services rendus	5	5 928 526	6 028 100	5 570 811	924 971	5 731 118
Imposition de droits	6	4 426 010	2 974 300	4 632 948		4 632 948
Amendes et pénalités	7	1 180 199	1 368 000	1 069 389		1 069 389
Revenus de placements de portefeuille	8	446 154	100 000	1 370 147	18 476	1 388 623
Autres revenus d'intérêts	9	415 219	373 000	498 523		498 523
Autres revenus	10	244 383	176 300	977 758	1 225 640	1 709 699
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	100 342 978	101 967 300	107 814 839	8 260 445	109 341 029
Investissement						
Taxes	13	54 744				
Quotes-parts	14					
Transferts	15	17 012 790	9 148 000	10 356 090	138 971	10 495 061
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	4 098 075	68 000	107 385		107 385
Autres	18	2 108	90 000	311 686		311 686
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	21 167 717	9 306 000	10 775 161	138 971	10 914 132
	22	121 510 695	111 273 300	118 590 000	8 399 416	120 255 161
Charges						
Administration générale	23	11 526 416	12 663 500	12 423 505	465 490	12 888 995
Sécurité publique	24	12 896 296	12 630 900	13 435 116	430 506	13 865 622
Transport	25	18 230 239	19 003 800	20 884 145	7 131 984	28 435 627
Hygiène du milieu	26	19 096 349	20 516 000	20 402 213	6 841 194	27 243 407
Santé et bien-être	27	1 685 822	1 782 200	3 662 829	19 624	3 682 453
Aménagement, urbanisme et développement	28	6 135 085	7 500 800	6 544 500	125 648	7 230 002
Loisirs et culture	29	17 527 874	17 428 500	17 423 469	2 449 507	19 872 976
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	2 754 123	3 857 900	3 259 024		108 745
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	16 244 840	15 102 100	17 463 953	(17 463 953)	
	34	106 097 044	110 485 700	115 498 754		7 883 282
Excédent (déficit) de l'exercice	35	15 413 651	787 600	3 091 246		516 134
						3 668 310

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	15 413 651	787 600	3 091 246	3 668 310
Moins : revenus d'investissement	2 (21 167 717)	9 306 000)	10 775 161)	10 914 132)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(5 754 066)	(8 518 400)	(7 683 915)	(7 245 822)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	16 244 840	15 102 100	17 463 953	17 668 306
Produit de cession	5	55 611		3 900	3 900
(Gain) perte sur cession	6	(50 435)		(136)	(136)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	16 250 016	15 102 100	17 467 717	17 672 070
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	16 030		319 594	453 993
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	16 030		319 594	453 993
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	40 650		95 413	395 413
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	5 848	20 000	15 888	15 914
	15	46 498	20 000	111 301	411 327
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (7 803 618)	7 301 700)	7 327 235)	7 493 863)
	18	(7 803 618)	(7 301 700)	(7 327 235)	(7 493 863)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (587 693)	87 900)	2 314 950)	2 950 405)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 907 502	1 450 700	3 111 015	3 111 015
Réserves financières et fonds réservés	22	(261 246)	(566 800)	(582 708)	(582 708)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(98 007)	(98 000)	1 988 593	1 988 593
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	2 960 556	698 000	2 201 950	1 566 495
	26	11 469 482	8 518 400	12 773 327	12 610 022
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 715 416		5 089 412	5 364 200

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	21 167 717	10 775 161	138 971	10 914 132
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (316 361)(1 641 819)()	1 641 819)
Sécurité publique	3 (812 895)(176 978)()	176 978)
Transport	4 (9 387 121)(9 979 695)()	9 979 695)
Hygiène du milieu	5 (21 575 500)(9 606 505)()	9 606 505)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (119 319)(453 739)(640 027)(1 093 766)
Loisirs et culture	8 (4 339 922)(8 097 713)()	8 097 713)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (36 551 118)(29 956 449)(640 027)(30 596 476)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())	628 098)(134 399)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (85 864)(85 864)()	85 864)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 164 538	18 829 901		18 829 901
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	587 693	2 314 950	1 129 154	2 950 405
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	393 481	(2 069)		(2 069)
Excédent de fonctionnement affecté	17	405 000	1 240 083		1 240 083
Réserves financières et fonds réservés	18	1 581 792	665 000		665 000
	19	2 967 966	4 217 964	1 129 154	4 853 419
	20	(29 504 478)	(6 994 448)	(138 971)	(7 133 419)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(8 336 761)	3 780 713		3 780 713

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 140 996	18 871 570	1 813 306	20 684 876
Débiteurs (note 5)	2	52 724 097	48 497 692	787 938	48 712 778
Prêts (note 6)	3	22 522	22 522		22 522
Placements de portefeuille (note 7)	4	350 172	24 324 736	805 003	25 129 739
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	58 237 787	91 716 520	3 406 247	94 549 915
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	3 200 000			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	15 379 743	21 252 883	1 838 394	22 457 495
Revenus reportés (note 11)	12	2 170 107	26 851 271	115 052	26 966 323
Dettes à long terme (note 12)	13	109 671 901	124 123 390	1 233 701	125 357 091
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	5 277 100	4 585 900		4 585 900
Autres passifs (note 14)	15	83 900	2 170 500		2 170 500
	16	135 782 751	178 983 944	3 187 147	181 537 309
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(77 544 964)	(87 267 424)	219 100	(86 987 394)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	319 618 356	332 107 088	5 649 468	337 756 556
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 136 604	1 817 010	59 749	1 876 759
Stocks de fournitures	20	2 151 951	2 658 293	48 652	2 706 945
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	893 652	1 031 878	26 669	1 058 547
	23	324 800 563	337 614 269	5 784 538	343 398 807
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	11 702 249	10 859 746	744 939	11 665 615
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 838 517	7 421 402	477 261	7 898 663
Réserves financières et fonds réservés	26	1 475 253	1 392 961		1 392 961
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(879 196)	(2 867 789)	()	(2 867 789)
Financement des investissements en cours	28	1 785 993	5 566 706		5 566 706
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	227 332 783	227 973 819	4 781 438	232 755 257
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	247 255 599	250 346 845	6 003 638	256 411 413
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	27 465 100	26 952 327	27 110 857	25 278 872
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 658 900	6 675 228	6 698 203	6 646 088
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6	3 065 600	5 240 092	196 136	
Autres services	7	305 400	7 141 992	6 851 661	9 870 347
Autres biens et services	8	42 928 600	34 032 435	40 307 026	34 662 221
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	3 300 300	2 712 342	2 807 750	2 186 319
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	414 100	452 774	452 774	397 973
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	143 500	93 908	107 245	251 653
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 120 600	3 119 902	3 119 902	2 919 506
Transferts	15	1 203 600	1 379 893	566 528	165 549
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	5 192 900	10 160 673	10 627 228	8 213 327
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	15 102 100	17 463 953	17 668 306	16 444 665
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ AUTRES	21.1	1 585 000	73 235	73 235	179 739
	22	110 485 700	115 498 754	116 586 851	107 216 259

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 665 615	11 674 617
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 898 663	6 874 531
Réserves financières et fonds réservés	3	1 392 961	1 475 253
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 867 789)	(879 196)
Financement des investissements en cours	5	5 566 706	1 785 993
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	232 755 257	231 811 905
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	256 411 413	252 743 103
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	10 859 746	11 702 249
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	805 869	(27 632)
	11	11 665 615	11 674 617
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réno-quartiers	12.1	12 200	28 500
▪ Victo. habitation durable	12.2	164 948	112 748
▪ Subvention patrimoniale	12.3	223 891	223 891
▪ Réno-Qc SHQ	12.4	33 700	214 400
▪ Équilibre budgétaire	12.5	533 700	1 050 700
▪ Financement projets PQI	12.6	1 844 585	1 423 300
▪ Enveloppe dével. durable	12.7		1 000 000
▪ Progr. soutien commerces centre-ville	12.8	324 463	214 063
▪ Autres	12.9	687 915	1 570 915
▪ Risques financiers	12.10	1 000 000	
▪ Cité de l'innovation	12.11	210 000	
▪ Dépenses imprévisibles	12.12	886 000	
▪ Contribution Collège Clarétain et Cégep	12.13	1 500 000	
	13	7 421 402	5 838 517
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ CIIV	14.1	477 261	1 036 014
	15	477 261	1 036 014
	16	7 898 663	6 874 531

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	357 198
Organismes contrôlés et partenariats	22	548 865
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	37 743
Organismes contrôlés et partenariats	26	37 743
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	157 790
Autres		
▪ Produit de cession - PDR	30.1	840 230
	31	1 392 961
	32	1 475 253

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (479 100)(553 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 () ()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 () ()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 () ()
Autres	37 () ()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()
	39 (479 100)(553 100)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 () ()
Assainissement des sites contaminés	41 () ()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (2 086 600)()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 () ()
Autres		
▪ Utilisation stade de baseball CSSBF	44.1 (302 089)(326 096)
	45 (2 867 789)(879 196)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 () ()
Utilisation du fonds de roulement	47 () ()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 () ()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()
Autres		
▪	50.1 () ()
	51 () ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 () ()
Mesure relative à la COVID-19	53 () ()
Frais d'émission de la dette à long terme	54 () ()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 () ()
Autres		
▪	56.1 () ()
	57 () ()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (2 867 789)(879 196)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 7 800 921	10 928 078
Investissements à financer	66 (2 234 215)(9 142 085)
	67 5 566 706	1 785 993
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 337 756 556	324 832 149
Propriétés destinées à la revente	69 1 876 759	2 196 353
Prêts	70 22 522	22 522
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 633 069	958 531
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 340 288 906	328 009 555
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 340 288 906	328 009 555
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (125 357 091)(111 092 230)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (888 604)(869 189)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 19 456 544	16 850 529
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 (751 348)	(1 093 610)
	81 (107 540 499)(96 204 500)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ((6 850))((6 850))
	83 (107 533 649)(96 197 650)
	84 232 755 257	231 811 905

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Victoriaville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur la moyenne des salaires les mieux rémunérées. La dernière évaluation actuarielle complète a été produite au 31 décembre 2022.

En bref, le Régime est à prestations déterminées, les cotisations salariales des participants et de la Ville pour les participants civils s'élèvent à 9,0 % du salaire et les cotisations salariales des participants et de la Ville pour les participants pompiers s'élèvent à 8,1 % du salaire. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère est égale à 2 % (1,8 % à compter de 2013) du salaire final multiplié par le nombre d'années de participation. Le salaire final correspond au salaire annuel moyen des trois (cinq à compter de 2013) années les mieux rémunérées de service du participant.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (2 302 000)	(2 555 000)
Charge de l'exercice	4 (2 094 000)(2 492 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 828 000	2 745 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (1 568 000)	(2 302 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 91 509 000	86 786 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (92 032 000)(88 165 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (523 000)	(1 379 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 045 000)	(923 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 568 000)	(2 302 000)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (1 568 000)	(2 302 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 91 509 000	86 786 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (92 032 000)(88 165 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (523 000)(1 379 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 393 000	3 428 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 3 393 000	3 428 000
Cotisations salariales des employés	21 (1 797 000)(1 714 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 1 596 000	1 714 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 455 000	597 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 2 051 000	2 311 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 5 102 000	4 724 000
Rendement espéré des actifs	32 (5 059 000)(4 543 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 43 000	181 000
Charge de l'exercice	34 2 094 000	2 492 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 4 586 000	3 302 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (5 059 000)(4 543 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (473 000)	(1 241 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 140 000	2 939 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 4 488 000	4 396 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 87 050 000	81 522 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 6 157 000	5 605 000
DMERCA du nouveau volet	45 15	
DMERCA de l'ancien volet	46 10	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 25	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,83 %	5,82 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,82 %	5,44 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 4,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités un régime complémentaire de retraite jusqu'à l'âge de 65 ans. Le régime est offert aux cadres, aux cols blancs et aux cols bleus retraités. Ce régime comprend une protection pour l'assurance vie, pour l'assurance mort et mutilation accidentelles, pour l'assurance maladie et pour l'assurance soins dentaires. Toutefois, l'assurance soins dentaires est exclusivement pour les participants cadres. Les personnes à charge des retraités sont admissibles aux protections d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2022.

Les protections d'assurance vie et d'assurance mort et mutilation accidentelles prévoient une couverture de 20 000 \$ par adhérent. Les protections d'assurance vie offertes aux conjoints et aux enfants sont respectivement de 5 000 \$ et 2 000 \$. La couverture cesse lorsque l'adhérent atteint l'âge de 65 ans.

D'un autre côté, la protection d'assurance maladie couvre les médicaments, les soins hospitaliers, les soins visuels, les soins paramédicaux, l'assurance voyage et l'assurance soins dentaires (pour les participants cadres). Comme dans le cas de l'assurance vie, la couverture cesse lorsque l'adhérent atteint 65 ans.

Les primes sont versées à 50 % par l'employeur et à 50 % par l'adhérent.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 975 100)	(2 828 200)
Charge de l'exercice	56 (73 700)	(174 600)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 30 900	27 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (3 017 900)	(2 975 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 516 600)	(1 624 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 516 600)	(1 624 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 501 300)	(1 350 500)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (3 017 900)	(2 975 100)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (3 017 900)	(2 975 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (1 516 600)	(1 624 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (1 516 600)	(1 624 600)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	121 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	164 000
	72	121 500
Cotisations salariales des employés	73 ()(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()(
	75	121 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(81 200)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(29 600)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	40 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	33 400
Rendement espéré des actifs	84 ()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	33 400
Charge de l'exercice	86	73 700
		174 600
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	232 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91	30 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	14
		14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	2,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,95 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,20 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2038
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		10

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	10	10

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	21 200	20 000
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	71 400	69 200
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	15 400	16 000
	121	86 800	85 200
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	55 844 100	56 408 570	56 299 592	53 945 338
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3	2 768 600	2 793 128	2 790 036	2 573 823
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8	6 316 400	6 344 481	6 344 481	6 389 200
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	64 929 100	65 546 179	65 434 109	62 908 361
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	6 005 100	6 010 973	6 008 604	5 293 303
Égout	13	447 800	456 749	456 538	445 965
Traitement des eaux usées	14	2 110 200	2 357 391	2 350 488	2 224 164
Matières résiduelles	15	5 016 700	5 028 525	5 025 767	4 722 449
Autres					
▪ Vidanges fosses septiques	16.1	144 000	170 418	170 418	154 112
Centres d'urgence 9-1-1	17	247 500	259 417	259 417	245 908
Service de la dette	18	163 900	462 219	462 219	239 106
Pouvoir général de taxation	19	246 400	242 693	242 693	218 179
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				54 744
	22	14 381 600	14 988 385	14 976 144	13 597 930
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24	141 000	176 734	176 734	142 878
	25	141 000	176 734	176 734	142 878
	26	14 522 600	15 165 119	15 152 878	13 740 808
	27	79 451 700	80 711 298	80 586 987	76 649 169

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	11 300	26 392	26 186
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	270 000	281 201	290 806
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 671 600	1 678 641	1 618 546
Cégeps et universités	32	966 300	968 013	950 780
Écoles primaires et secondaires	33	1 798 000	1 803 754	1 763 537
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	4 717 200	4 758 001	4 649 855
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	60 500	60 446	44 371
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	800	1 236	764
Taxes d'affaires	38			
	39	61 300	61 682	45 135
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	4 800	4 856	4 782
	42	4 800	4 856	4 782
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	127 100	128 683	123 695
	45	127 100	128 683	123 695
	46	4 910 400	4 953 222	4 823 467

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		577	42 758
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	5 000	23 202	24 233
Sécurité civile	50	3 000		
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	95 000	145 210	103 603
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54		138 276	94 157
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	1 532 800	133 735	866 427
Transport adapté	56	520 300	636 801	536 131
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61		684 128	
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	62 300	20 945	49 583
Réseau de distribution de l'eau potable	63	84 100	90 459	87 776
Traitement des eaux usées	64	68 400	68 359	72 532
Réseaux d'égout	65	149 200	171 895	116 839
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68	578 000	760 399	621 249
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71		15 000	
Protection de l'environnement	72		171 999	25 923
Autres	73			8 170

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74	2 057 512	2 057 512	
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	100 300	16 271	56 498
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79	122 000	97 743	532 257
Autres	80	337 500	287 207	211 508
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	8 600	28 827	36 894
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	168 900	261 721	180 237
Autres	83	59 200	103 811	47 789
Réseau d'électricité	84			
	85	3 894 600	5 229 949	3 714 564

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	1 025 000	500 000	500 000
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 154 000	1 496 310	1 496 310
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			216 635
Transport aérien	98	6 400	19 587	19 587
Transport par eau	99			
Autres	100	300 000		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	2 050 000	339 654	339 654
Réseau de distribution de l'eau potable	102			12 204 532
Traitement des eaux usées	103	200 000	1 923 391	1 923 391
Réseaux d'égout	104	1 345 000	2 208 507	2 208 507
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110		(13 528)	(13 528)
Protection de l'environnement	111	15 000		
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118		138 971	100 000
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	3 052 600	3 882 169	1 296 336
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	9 148 000	10 356 090	10 495 061
				17 012 790

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	448 600	448 533	430 772
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	1 489 600	1 599 581	1 451 908
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	752 700	752 680	606 755
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			405
	135	2 690 900	2 800 794	2 489 840
TOTAL DES TRANSFERTS	136	15 733 500	18 386 833	23 217 194

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	369 400	396 775	438 089
	140	369 400	396 775	438 089
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	830 400	997 042	897 460
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	830 400	997 042	897 460
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146		548	1 111
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151		548	1 111
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	77 000	95 906	87 449
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155		1 000	11 459
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			28 350
Autres	163			
	164	77 000	96 906	127 258

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	971 500	917 530	898 922
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	163 100	190 633	174 436
Autres	175			
	176	1 134 600	1 108 163	1 073 358
Réseau d'électricité	177			
	178	2 411 400	2 599 434	2 537 276

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	61 400	96 537	43 484
	182	61 400	96 537	43 484
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	57 900	89 302	39 149
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	57 900	89 302	39 149
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	317 000	52 319	395 061
Enlèvement de la neige	189	70 000	74 978	56 830
Autres	190	321 100	244 728	221 456
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	675 600	735 141	548 292
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194	61 400	83 720	692 934
Autres	195	111 100	115 499	108 718
	196	1 556 200	1 306 385	2 023 291
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	50 000	91 322	77 449
Traitement des eaux usées	199		5 423	29 443
Réseaux d'égout	200	65 000	40 375	177 183
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	4 000	500	3 093
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205		2 766	20 050
Autres	206	19 000	17 587	13 740
	207	138 000	157 973	320 958

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210	2 903	2 903	
	211	2 903	2 903	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	20 000	12 826	12 826
Autres	215	12 000	19 205	289 064
	216	32 000	32 031	301 890
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 748 300	1 257 167	1 257 167
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	14 900	14 616	14 616
Autres	219	8 000	14 463	14 463
	220	1 771 200	1 286 246	1 286 246
Réseau d'électricité	221			
	222	3 616 700	2 971 377	3 131 684
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	6 028 100	5 570 811	5 731 118
				6 785 985

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	359 300	342 785	266 142
Droits de mutation immobilière	225	2 600 000	4 260 641	4 117 474
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	15 000	29 522	42 394
	228	2 974 300	4 632 948	4 426 010
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	1 368 000	1 069 389	1 180 199
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	100 000	1 370 147	457 494
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	373 000	498 523	415 219
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		136	50 435
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	121 300	553 999	111 771
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	68 000	107 385	4 098 075
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			10 500
Autres contributions	239	32 500	141 502	133 456
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	112 500	593 807	24 272
	242	334 300	1 396 829	4 428 509
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 552 300	1 667 521	8 987	1 676 508	1 676 508	1 407 000
Greffe et application de la loi	2	1 624 900	1 592 483	1 681	1 594 164	1 594 164	1 457 398
Gestion financière et administrative	3	5 118 300	4 962 576	212 447	5 175 023	5 175 023	4 996 729
Évaluation	4	1 466 400	1 371 350	10 721	1 382 071	1 382 071	960 212
Gestion du personnel	5	1 202 900	1 267 572	15 005	1 282 577	1 282 577	1 265 680
Autres							
▪ Autres	6.1	1 698 700	1 562 003	216 649	1 778 652	1 778 652	1 906 150
	7	12 663 500	12 423 505	465 490	12 888 995	12 888 995	11 993 169
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	6 579 800	6 583 460		6 583 460	6 583 460	6 264 621
Sécurité incendie	9	5 276 000	6 087 305	414 703	6 502 008	6 502 008	6 284 777
Sécurité civile	10	161 100	86 577	15 593	102 170	102 170	105 244
Autres	11	614 000	677 774	210	677 984	677 984	640 993
	12	12 630 900	13 435 116	430 506	13 865 622	13 865 622	13 295 635
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	5 661 700	4 956 280	6 169 138	11 125 418	11 125 418	11 324 470
Enlèvement de la neige	14	5 117 400	5 073 498	102 395	5 175 893	5 175 893	5 461 693
Éclairage des rues	15	563 400	533 042	173 243	706 285	706 285	610 916
Circulation et stationnement	16	1 356 400	1 360 224	288 844	1 649 068	1 649 068	1 642 438
Transport collectif							
Transport en commun	17	3 944 300	6 224 757	61 451	6 286 208	6 171 624	3 174 739
Transport aérien	18	402 800	405 060	177 658	582 718	1 116 800	1 118 646
Transport par eau	19						
Autres	20	1 957 800	2 331 284	159 255	2 490 539	2 490 539	2 228 369
	21	19 003 800	20 884 145	7 131 984	28 016 129	28 435 627	25 561 271

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 249 500	2 714 260	1 744 022	4 458 282	4 458 282	4 019 876
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 660 400	1 716 163	1 252 008	2 968 171	2 968 171	2 902 246
Traitement des eaux usées	24	3 982 700	4 067 497	1 407 435	5 474 932	5 474 932	5 016 682
Réseaux d'égout	25	2 052 000	1 969 920	2 347 272	4 317 192	4 317 192	4 413 009
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 842 100	1 995 207	845	1 996 052	1 996 052	1 816 486
Élimination	27	1 139 500	1 215 614		1 215 614	1 215 614	1 208 294
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	1 435 500	1 565 459	1 376	1 566 835	1 566 835	1 381 969
Tri et conditionnement	29	893 400	878 082	540	878 622	878 622	795 494
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 239 100	1 205 007	1 377	1 206 384	1 206 384	1 079 544
Traitement	31	789 700	796 334		796 334	796 334	763 776
Matériaux secs							
Autres							
Plan de gestion	34						
Autres							
Cours d'eau	36	146 800	158 682	22 304	180 986	180 986	151 070
Protection de l'environnement	37	1 146 400	1 153 836	36 021	1 189 857	1 189 857	1 037 526
Autres	38	938 900	966 152	27 994	994 146	994 146	678 793
	39	20 516 000	20 402 213	6 841 194	27 243 407	27 243 407	25 264 765
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	191 800	2 265 999		2 265 999	2 265 999	110 143
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	1 590 400	1 396 830	19 624	1 416 454	1 416 454	1 597 579
	43	1 782 200	3 662 829	19 624	3 682 453	3 682 453	1 707 722

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 953 200	1 918 184	3 047	1 921 231	1 921 231	1 834 857
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	674 900	419 007		419 007	419 007	511 091
Autres biens	46	480 000	266 128	2 134	268 262	268 262	555 614
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	2 035 800	2 429 346	118 698	2 548 044	2 972 356	2 977 853
Tourisme	48	654 800	790 260		790 260	790 260	518 245
Autres	49	148 300	348 231		348 231	348 231	149 742
Autres	50	1 553 800	373 344	1 769	375 113	510 655	169 667
	51	7 500 800	6 544 500	125 648	6 670 148	7 230 002	6 717 069
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	2 807 700	3 314 696	91 343	3 406 039	3 406 039	4 996 087
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 771 600	3 303 492	696 389	3 999 881	3 999 881	4 014 540
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 926 300	1 711 446	267 802	1 979 248	1 979 248	1 828 745
Parcs et terrains de jeux	55	3 567 200	3 807 055	1 253 155	5 060 210	5 060 210	4 201 775
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	1 002 700	758 549	13 392	771 941	771 941	720 105
	59	13 075 500	12 895 238	2 322 081	15 217 319	15 217 319	15 761 252
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	71 500	74 828	956	75 784	75 784	64 487
Bibliothèques	61	2 253 100	2 091 744	96 295	2 188 039	2 188 039	2 140 824
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	65 000	67 592	841	68 433	68 433	59 405
Autres ressources du patrimoine	63	94 300	67 549	862	68 411	68 411	66 132
Autres	64	1 869 100	2 226 518	28 472	2 254 990	2 254 990	1 748 583
	65	4 353 000	4 528 231	127 426	4 655 657	4 655 657	4 079 431
	66	17 428 500	17 423 469	2 449 507	19 872 976	19 872 976	19 840 683

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	3 428 300	2 904 291		2 904 291	2 999 699	2 330 958
Autres frais	69	286 100	260 825		260 825	260 825	253 334
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	100 500	76 400		76 400	76 400	221 200
Autres	71	43 000	17 508		17 508	30 845	30 453
	72	3 857 900	3 259 024		3 259 024	3 367 769	2 835 945
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	15 102 100	17 463 953 (17 463 953)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	169 864	169 864	1 106 487
Usines de traitement de l'eau potable	2	3 719 013	3 719 013	15 277 102
Usines et bassins d'épuration	3	2 136 604	2 136 604	310 026
Conduites d'égout	4	2 764 353	2 764 353	4 064 089
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 073 066	7 073 816	10 006 967
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 487 037	1 487 037	54 030
Aires de stationnement	9	7 901	7 901	344 939
Parcs et terrains de jeux	10	2 252 762	2 252 762	567 394
Autres infrastructures	11	231 185	312 300	730 122
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	2 223 847	2 770 081	1 126 950
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 635 093	4 635 093	1 124 681
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	167 665	167 665	1 053 295
Ameublement et équipement de bureau	18	1 453 896	1 461 310	529 298
Machinerie, outillage et équipement divers	19	583 082	587 596	160 069
Terrains	20	461 082	461 082	
Autres	21	589 999	589 999	119 319
	22	29 956 449	30 596 476	36 574 768

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	22 048	22 048	599 873
	Usines de traitement de l'eau potable	2	3 719 013	3 719 013	15 277 102
	Usines et bassins d'épuration	3	2 136 604	2 136 604	310 026
	Conduites d'égout	4	2 434 235	2 434 235	2 745 095
	Autres infrastructures	5	10 904 990	10 986 855	11 628 697
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	147 816	147 816	506 614
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9	330 118	330 118	1 318 994
	Autres infrastructures	10	146 961	146 961	74 755
	Autres immobilisations corporelles	11	10 114 664	10 672 826	4 113 612
		12	29 956 449	30 596 476	36 574 768

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	813 645		(26 585)	840 230
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	910 395	2 798 828	108 670	3 600 553
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	94 500 745	16 031 073	7 432 103	103 099 715
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	96 224 785	18 829 901	7 514 188	107 540 498
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	16 826 096	2 642 935		19 469 031
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	16 826 096	2 642 935		19 469 031
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	24 433	829 616	866 536	(12 487)
	15	16 850 529	3 472 551	866 536	19 456 544
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17	(1 113 895)	362 548		(751 347)
	18	15 736 634	3 835 099	866 536	18 705 197
	19	111 961 419	22 665 000	8 380 724	126 245 695
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	111 961 419	22 665 000	8 380 724	126 245 695

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	125 009 584
--------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	2 234 215
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	840 230
--	---	---------

Débiteurs	8	19 469 031
-----------	---	------------

Autres montants	9	(763 834)
-----------------	---	-----------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 957 591
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	100 740 781
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	1 236 111

Endettement net à long terme	14	101 976 892
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	6 902 496
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	
---------------------------	----	--

Autres organismes	17	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	18	108 879 388
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	108 879 388
--	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	2 100	2 032	2 032
Évaluation	2			
Autres	3	714 400	714 305	690 926
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	49 800	49 766	53 024
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	801 900	801 864	634 102
Cours d'eau	13	131 800	131 723	127 401
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17	69 800	69 720	119 633
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	344 100	344 011	326 939
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	947 300	947 155	921 654
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	59 400	59 326	45 827
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	3 120 600	3 119 902	2 919 506

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	29 820 782	36 455 561
Frais de financement	4	135 667	95 557
Autres	5		
	6	29 956 449	36 551 118

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	44,41	37,50	84 911,23	5 715 765	1 401 353	7 117 118
Professionnels	2	21,78	36,00	40 470,25	2 150 408	529 843	2 680 251
Cols blancs	3	78,70	32,50	131 044,57	5 468 897	1 463 918	6 932 815
Cols bleus	4	134,04	40,00	251 522,71	9 419 102	2 340 078	11 759 180
Policiers	5						
Pompiers	6	34,91	40,00	75 055,55	3 602 938	802 758	4 405 696
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	313,84		583 004,31	26 357 110	6 537 950	32 895 060
Élus	9	11,00			595 217	137 278	732 495
	10	324,84			26 952 327	6 675 228	33 627 555

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	770 536				770 536
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	20 945	104 079	235 574		360 598
Réseau de distribution de l'eau potable	3	90 459				90 459
Traitement des eaux usées	4	68 359	588 660	1 334 731		1 991 750
Réseaux d'égout	5	134 395	674 844	1 571 163		2 380 402
Autres	6	6 863 646	3 155 600	2 251 440	522 402	12 793 088
	7	7 948 340	4 523 183	5 392 908	522 402	18 386 833

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	2 896	7 676
Évaluation	2	1 841	4 911
Autres	3	50 481	79 000
	4	55 218	91 587
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	77 272	80 658
Sécurité civile	7	47	92
Autres	8		
	9	77 319	80 750
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 244 887	958 609
Enlèvement de la neige	11	44 776	42 778
Autres	12	86 309	53 765
Transport collectif	13	33 573	73 530
Autres	14	25 236	25 149
	15	1 434 781	1 153 831
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	362 693	351 182
Réseau de distribution de l'eau potable	17	243 932	168 341
Traitement des eaux usées	18	420 804	358 709
Réseaux d'égout	19	349 406	250 606
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	721	805
Autres	22		
Cours d'eau	23	7 121	4 682
Protection de l'environnement	24	7 996	8 177
Autres	25	2 994	4 790
	26	1 395 667	1 147 292
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29	1 361	4 527
	30	1 361	4 527
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	3 446	11 701
Rénovation urbaine	32	313	995
Promotion et développement économique	33	40 376	46 358
Autres	34		
	35	44 135	59 054
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	237 326	197 063
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	7 357	13 282
Autres	38	5 860	6 737
	39	250 543	217 082
Réseau d'électricité			
	40		
	41	3 259 024	2 754 123

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. ANTOINE TARDIF	1.1 Maire	114 762	18 058	6 228	
MME CAROLINE PILON	1.2 Conseiller	30 827	15 413		
M. BENOÎT GAUTHIER	1.3 Conseiller	30 827	15 413	1 582	792
M. PATRICK PAULIN	1.4 Conseiller	30 827	15 413	989	494
M. ALEXANDRE CÔTÉ	1.5 Conseiller	30 827	15 413	791	395
M. YANICK POISSON	1.6 Conseiller	30 827	15 413	461	231
M. MARC MORIN	1.7 Conseiller	30 827	15 413	659	330
M. YANNICK FRÉCHETTE	1.8 Conseiller	30 827	15 413	659	330
MME CHANTAL MOREAU	1.9 Conseiller	30 827	15 413		
M. MICHAEL PROVENCHER	1.10 Conseiller	30 827	15 413	264	132
M. JAMES CASEY	1.11 Conseiller	30 827	15 413	66	33

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 2 713 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 24 144 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 2 251 031 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 242 693 \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 92 869 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 32 312 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- | | | | | |
|---|--|----|-------|----|
| ▪ | Dépenses relatives à l'entretien d'hiver | 45 | _____ | \$ |
| ▪ | Dépenses relatives à l'entretien d'été | | | |
| | Systèmes de sécurité | 46 | _____ | \$ |
| | Chaussées pavées - entretien préventif | 47 | _____ | \$ |
| | Chaussées pavées - entretien palliatif | 48 | _____ | \$ |
| | Chaussées en gravier - entretien préventif | 49 | _____ | \$ |
| | Chaussées en gravier - entretien palliatif | 50 | _____ | \$ |
| | Systèmes de drainage | 51 | _____ | \$ |
| | Abords de routes | 52 | _____ | \$ |
| | Total des dépenses relatives à l'entretien d'été | 53 | _____ | \$ |

b) Dépenses d'investissement

- | | | | | |
|---|--|----|-------|----|
| ▪ | Dépenses relatives à l'entretien d'hiver | 54 | _____ | \$ |
| ▪ | Dépenses relatives à l'entretien d'été | 55 | _____ | \$ |

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- | | | | | |
|----|----------------------------------|----|-------|------------|
| a) | Numéro de la résolution | 57 | _____ | s.o. |
| b) | Date d'adoption de la résolution | 58 | _____ | 9999-09-09 |

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 670-11-11
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2011-11-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 3
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 4 009
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**